

Domasure 2011





>>>	Mot du Maire	1
>>>	Personnel communal.....	2-3
>>>	Budget principal - Compte administratif 2009.....	4
>>>	Projets d'investissements	
	<i>Mise en accessibilité</i>	5-6
	<i>Révision de la carte communale</i>	7
>>>	Investissements 2010	
	<i>Espaces verts</i>	8
	<i>Secrétariat de mairie</i>	9
	<i>Regroupement pédagogique</i>	10
>>>	Affaires en cours	
	<i>Lotissement</i>	11
	<i>Revitaliser le centre Bourg</i>	11
	<i>Station d'épuration</i>	12
	<i>SPANC</i>	12
	<i>La déchetterie intercommunale</i>	13
	<i>La collecte d'ordures ménagères résiduelles</i>	13
>>>	Événements 2010	
	<i>40^e anniversaire de l'Union Sportive Domsure-Beaupont</i>	14
	<i>Inauguration de la crèche Car'Hibou</i>	14
	<i>Cérémonie du monument des fusillés</i>	15
	<i>Tour de France</i>	15
	<i>La pollution de l'eau</i>	16
	<i>Diplôme de fleurissement</i>	17
>>>	Associations	
	<i>Comité des fêtes</i>	18
	<i>Garderie périscolaire "Les p'tits BeauDoms"</i>	18
	<i>Associations communales et intercommunales</i>	19
	<i>École de musique</i>	19
>>>	Etat Civil	20
	Nécrologie	20

Mot du Maire



En ces premiers jours de la nouvelle année, j'ai le plaisir, avec l'équipe municipale, de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2011.

Au mois de mai 2010, une page de l'histoire locale s'est tournée avec le départ de notre secrétaire de mairie, Sylvie Filleux qui, après 19 années passées au service de notre commune, a pris une retraite bien méritée. Son sens du devoir, sa grande connaissance de notre milieu, de nos familles et aussi de nos caractères, l'avaient consacrée comme un rouage indispensable de notre vie communale. Mademoiselle Sandrine Gras qui la remplace est aussi par sa jeunesse, sa compétence, son sens du travail bien fait, certaine de réussir dans ce poste varié et évolutif de secrétaire de mairie, dont le rôle est important auprès de la population, du maire et de l'administration.

J'associe au départ de Madame Sylvie Filleux celui de Madame Annick Sorgue qui complétait son temps de travail depuis 3 ans.

Madame Annie Malin qui était chargée du ménage de la mairie et de la salle des Fêtes depuis 1986, a également fait valoir ses droits à la retraite ; elle est remplacée par Madame Stéphanie Sézia à qui je souhaite la bienvenue dans notre équipe communale.

Après les travaux importants effectués en 2008 et 2009 (assainissement, lotissement, atelier communal), l'année 2010 a été un peu plus légère en investissements : travaux d'entretien à l'école, achat d'un broyeur, mise en place d'un système d'arrosage automatique pour le fleurissement, renouvellement d'une partie de la haie du cimetière, modernisation de l'installation téléphonique mairie, école, garderie...

Les projets les plus importants pour 2011 :

- Notre carte communale, approuvée en 2005, se trouve aujourd'hui incompatible avec les orientations du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) Bourg Bresse Revermont ; sa révision s'impose donc. Pour ce faire, nous devons choisir un cabinet d'urbanisme. L'étude débutera en Mars 2011. Le délai global de la procédure est estimé à 18 mois. Nous pouvons espérer avoir l'approbation en Septembre 2012. Une réunion d'information pour la population sera programmée avec le cabinet d'urbanisme avant l'enquête publique.
- Comme la loi nous y oblige, nous avons réalisé un diagnostic d'accessibilité de la voirie et des bâtiments communaux recevant du public. Suite à cela, nous allons étudier et chiffrer la restructuration de la mairie, de l'école, de la cantine et de la salle des fêtes avec une petite extension de celle-ci. Ces réalisations s'effectueront progressivement, selon les possibilités budgétaires.
- Haie du cimetière (suite)
- Changement de la chaudière du restaurant « Chez Nathaly »

La vie et le dynamisme d'une commune sont l'affaire de tous. Je remercie tous les responsables et membres des diverses associations, avec une mention particulière pour le nouveau Comité des Fêtes à qui je souhaite la réussite, ainsi qu'au Comité de Fleurissement qui par un engagement quasi quotidien durant les 3 mois d'été, embellit notre bourg ; félicitations pour la qualité du fleurissement à sa présidente Madame Brigitte Billet et à tous ses membres.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin communal, et comme les années précédentes, je vous donne rendez-vous à l'apéritif offert par la Municipalité le samedi de la vogue 30 Avril.

Personnel communal

2010, année de départs en retraite et de nouveaux contrats, tant au secrétariat de mairie qu'à l'entretien des bâtiments communaux.

Départ en retraite de Sylvie Filleux le 1^{er} mai 2010 et démission d'Annick Sorgue au 1^{er} mars, remplacées par Sandrine Gras qui a travaillé en binôme avec Sylvie du 1^{er} mars au 30 avril.

Sylvie Filleux

Après l'obtention du Brevet Supérieur d'Etudes Commerciales, Sylvie occupa un poste de secrétaire comptable à la Brasserie à Bourg.

En 1973, elle réussit le concours de secrétaire de mairie et entra à la mairie de St-Amour.

Elle intègre la mairie de Domsure le 1^{er} janvier 1993, à temps partiel et y restera jusqu'au 30 avril 2010.

Depuis le 1^{er} mai 2010, Sylvie profite pleinement d'une retraite bien méritée.

Un « verre de l'amitié » en son honneur a été donné lors de la fête patronale, permettant ainsi à tous ceux qui le souhaitaient de lui dire au revoir et de la remercier pour sa compétence, sa disponibilité et sa gentillesse.

Sylvie Filleux, en réunion de conseil



Départ à la retraite de Sylvie

Annick Sorgue

Annick avait été recrutée dans la collectivité à compter du 1^{er} juillet 2007 en qualité de stagiaire et titularisée dans le grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2008.

Elle travaillait en alternance avec Sylvie et était elle aussi appréciée des administrés.



Départ d'Annick



Sandrine, notre nouvelles secrétaire

Sandrine Gras

Titulaire d'un DEA d'Archéologie/Histoire des Arts, Sandrine a exercé différentes professions jusqu'en 2009, année où elle a suivi la formation de « secrétaires de mairie – service de remplacement », organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, délégation Bourgogne – antenne de Saône-et-Loire. Durant cette formation, elle a alterné cours théoriques et périodes de pratique en mairie. Dès le 1^{er} mars, elle a travaillé avec Sylvie Filleux, jusqu'au départ en retraite de cette dernière fin avril.

Départ d'Annie Malin remplacée par Stéphanie Sezia

Annie Malin

Annie a débuté stagiaire le 1^{er} décembre 1986 et a été titularisée le 1^{er} décembre 1987, dans le grade d'ATSEM 2^{ème} classe avec fonction d'agent de service, à temps non complet (7h30/35h). Elle était chargée de l'entretien des locaux de la mairie et de la salle polyvalente.



Stéphanie Sézia

Stéphanie effectuait jusqu'alors des remplacements que ce soit à l'école ou à la mairie.

Elle est également correspondante des journaux « Le Progrès » et « La Voix de l'Ain ». Chargée de l'entretien du secrétariat de mairie, de la salle du conseil, de la salle polyvalente et de la cuisine, elle remplace avec efficacité Annie Malin depuis le 1^{er} septembre 2010.



Secrétariat de Mairie

ouverture au public

Lundi – mardi - jeudi :
de 9h00 à 12h00

Vendredi :
13h30 – 17h30

2^{ème} et 4^{ème} samedi matin de chaque mois

Contacts :
Tel : 04 74 51 22 25
courriel : mairie.domsure@wanadoo.fr



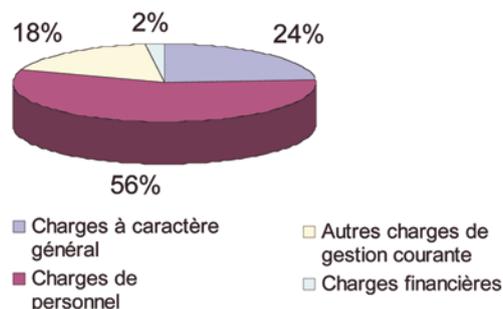
BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	52 184,13
Charges de personnel	122 032,22
Autres charges de gestion courante	38 495,59
Charges financières	4 519,39
Charges exceptionnelles	480,00
Opérations d'ordre entre sections	6843,79

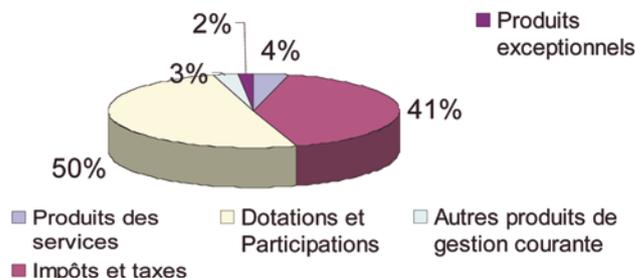
Total : 224 555,05



Recettes

Atténuation de charges	409,00
Produits des services	11 434,75
Impôts et taxes	121 266,00
Dotations et Participations	147 499,41
Autres produits de gestion courante	8 350,73
Produits exceptionnels	4 827,05

Total : 293 786,94



Excédent de l'exercice : 69 231,89

Excédent 2008 reporté : 55 086,59

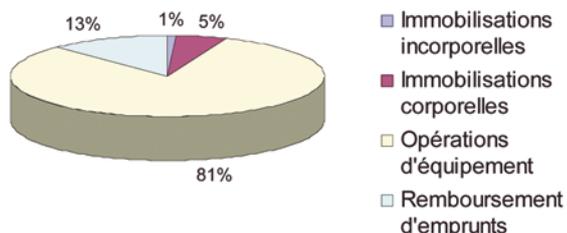
Résultat de clôture (excédent) : 124 318,48

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations incorporelles	1 136,20
Immobilisations corporelles	7 728,20
Opérations d'équipement : <i>Matériel école</i> <i>Voirie - Micro crèche</i> <i>Construction atelier communal</i>	118 629,23
Remboursement d'emprunts	18 242,92

Total 145 736,55



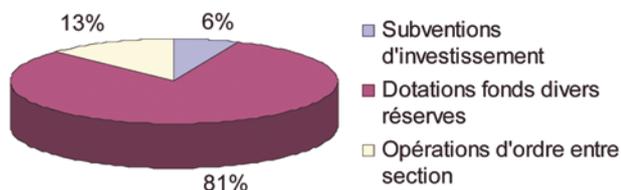
Déficit 2008 reporté 20 926,36

Résultat de clôture (déficiaire) 113 652,12

Recettes

Subventions d'investissement :	3 396,64
Dotations fonds divers réserves :	42 770,36
Opérations d'ordre entre section :	6 843,79

Total 53 010,79



Projets d'investissements

Mise en accessibilité

Loi Handicap : où en sommes-nous ?

> Le diagnostic accessibilité sur les bâtiments, la voirie et les espaces publics a été réalisé au cours du premier semestre 2010. Le rapport a mis en évidence les travaux nécessaires à la mise en accessibilité de notre patrimoine bâti et de nos espaces publics.

Dans le cadre d'un projet de rénovation globale sur l'ensemble de nos bâtiments composant la mairie, la salle polyvalente, les écoles, la garderie périscolaire et la cantine, nous avons réalisé une étude de faisabilité permettant de répondre aux conclusions du rapport du diagnostic accessibilité.

Afin de permettre la planification et la réalisation de notre projet de mise en accessibilité avant le 1^{er} janvier 2015, un maître d'œuvre sera désigné au début de l'année 2011 pour nous accompagner dans notre démarche.

Loi handicap : Egalité des droits et des chances (source DDT de l'AIN)

La loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » (loi n°2005-102 du 11 février 2005)



Fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental, mais également les mobilités réduites telles que les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes fatiguables.

Elle prévoit notamment la mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports publics, ensemble communément appelé la chaîne de déplacement.

Les bâtiments

• Les Etablissements Recevant du Publics

Avant le 1^{er} janvier 2011, un diagnostic des conditions d'accessibilité doit être élaboré à l'initiative de l'administration ou de l'exploitant.

Avant le 1^{er} janvier 2015, l'ensemble des locaux ouverts au public doit être accessible aux personnes handicapées, elles doivent pouvoir accéder, dans une partie du bâtiment, à l'ensemble des services offerts au public.

• Les logements

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les bâtiments d'habitation collectifs neufs ou existants faisant l'objet de travaux et les maisons individuelles construites pour être vendues, louées ou mises à disposition gratuite doivent respecter les règles d'accessibilité (Code de la Construction et de l'Habitation)

L'application de ces règles n'est pas obligatoire pour les propriétaires construisant ou améliorant leur logement pour leur propre usage.



La voirie et les espaces publics

Avant le 23 décembre 2009, un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics doit être établi par la commune.

Ce plan porte sur les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobiles.



Les transports publics

Avant le 12 février 2008, les autorités compétentes (Conseil général de l'Ain) pour l'organisation des transports publics doivent élaborer un schéma directeur d'accessibilité des services de transport.

Ce schéma fixe la programmation de la mise en accessibilité des services de transports (avant le 12 février 2015) et définit les modalités d'accessibilité des différents transports.



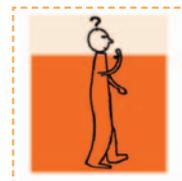
Handicap visuel

Difficultés pour accéder à l'information, se repérer et s'orienter, détecter des obstacles lors des déplacements.



Handicap auditif

Difficultés pour accéder à l'information (signalisation visuelle, annonces), communiquer, se repérer et s'orienter dans des endroits inconnus.



Handicap mental et psychique

Difficultés pour entrer en relation avec autrui, mémoriser les informations, se repérer et s'orienter dans le temps et dans l'espace.



Handicap physique

Difficultés pour stationner debout sans appui, se déplacer, franchir des obstacles, des dénivelés, des passages étroits, se déplacer sur de longues distances. Atteindre et utiliser certains équipements (toilettes, guichets...).



Les personnes âgées



Les femmes enceintes



Les personnes encombrées



Les personnes plâtrées

Révision de la carte communale : Pourquoi ?

Quelques Rappels extraits de *Equilibres et Perspectives*
(Magazine d'information du SCOT Bourg Bresse Revermont)



UNE LOI CADRE POUR LE SCOT

Il y a 10 ans, le législateur a souhaité clarifier les procédures permettant aux élus locaux de structurer leur territoire. La loi Solidarité et Renouvellement Urbains votée en 2000 a modifié considérablement les documents d'urbanisme traditionnels. Ont ainsi vu le jour, les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) remplaçant les Schémas Directeurs, et les Plans Locaux d'Urbanisme en lieu et place des Plans d'Occupation des Sols.

En 2003, la loi « Urbanisme et Habitat » est venue assouplir certaines dispositions de la loi SRU, jugées trop contraignantes. Le Schéma de Cohérence Territoriale constitue donc un véritable outil de développement du territoire, proposé aux collectivités aux fins d'organiser sur 10 ans le développement des communes incluses dans son périmètre. Cette loi impose à ce schéma de respecter trois grands principes : l'équilibre entre milieu urbain et rural, la diversité et la mixité sociale, le respect de l'environnement.

CALENDRIER

DIAGNOSTIC

- Quels sont les évolutions récentes, les enjeux ?
- Quels défis devons-nous relever pour le territoire ?

> Novembre 2005

Phase 1

PROSPECTIVE

- Quels scénarios pour notre futur ?
- Quels scénarios choisissons-nous ?

> Avril 2006

Phase 2

PADD ET DOCUMENTS D'ORIENTATIONS

- Quelles grandes orientations pour les 10 ans à venir ?
- Quelles politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'implantations commerciales, ... ?

> Octobre-Décembre 2006

Phase 3

CONSULTATIONS ET ENQUETE PUBLIQUE

- Quelles réactions de nos partenaires et de la population ?

Phase 4

SCOT APPROUVE

Par le Comité Syndical

> Juillet 2007



Les contraintes liées au SCOT

Le SCOT est avant tout un document d'urbanisme dont les orientations générales sont ensuite déclinées dans les PLU ou Les Cartes Communales. Le SCOT est prévu pour durer 20 ans, mais la Loi a prévu que le SCOT soit révisé tous les 10 ans. A partir de 2007, les communes ont trois ans pour intégrer et mettre en compatibilité les orientations du SCOT dans leurs PLU ou leurs Cartes Communales.

Investissements 2010

Espaces verts

MATÉRIEL D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Vous travaillez à deux, comment vous répartissez-vous le travail ?

- Johan travaille 10 heures. Il s'occupe plus particulièrement des espaces verts, du nettoyage du bourg du village, un peu d'entretien à l'atelier, et de la pelouse de la station.

- Moi je gère tout ce qui est voirie, les bâtiments, les petits travaux divers et variés à l'école, l'entretien des stations notamment les pompes de relevage.

La commune a fait l'acquisition de nouveaux matériels, quels changements cela vous a-t-il apportés ?

- Cela nous a facilité la tâche, le travail est plus confortable, sans oublier le gain de temps.

- Le broyeur assure l'entretien des sentiers et chemins de pierres. Son utilisation évite de sulfater entre autre.

- Le souffleur permet de nettoyer les rues du bourg du village et du Villard, les feuilles sont ensuite ramassées et déposées à côté de

l'atelier, (permet de boucher les trous dans la bute).

- Le tracteur tondeuse est devenu indispensable vu les m² de pelouse récupérés autour de la station. Cela représente un gain de temps et d'énergie.

A ce propos, vu les résultats des prélèvements, toutes nos félicitations pour le bon fonctionnement de la station.

Comment faisiez-vous avant ?

- Il faut l'avouer, le matériel n'était pas toujours adapté, mais on se débrouillait, on utilisait beaucoup la débroussailleuse à dos. Pour la tonte de la station, on s'y mettait à deux avec les petites tondeuses, on commençait chacun de son côté.

Un nouvel atelier est apparu : quel bilan faites-vous ?

- C'est une grosse commodité, il est beaucoup plus fonctionnel que l'ancien, notamment pour l'entrepôt et l'entretien du matériel ; nous avons gagné aussi en espace pour travailler.

INTERVIEW de notre adjoint technique principal : Michel PAUGET

ARROSAGE AUTOMATIQUE

Sur cette photo, vous pouvez distinguer la tuyauterie de couleur noire qui permet un arrosage automatique des massifs et des jardinières devant la mairie.

Installé au printemps dernier et d'un coût de 1186,01 euros, il a facilité la tâche du Comité de Fleurissement : arrosage programmé, régulier et en petit débit.

A noter qu'il a été décerné un prix de reconnaissance au Comité de Fleurissement pour l'année 2010 par l'association "La Route fleurie de la Haute-Bresse".



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Une première tranche de travaux a été effectuée au printemps 2010 pour une somme de 1999,74 euros.

Une haie de cupressocyparis leylandii a remplacé la haie de thuyas et le gazon a été réensemencé. Avec l'accord de la section des Anciens Combattants, la grille autour du monument aux morts a été démontée. L'installation d'une arrivée d'eau à l'arrière permettra un arrosage de proximité pour de futurs massifs.

La poursuite des travaux en 2011 devrait conduire, soit partiellement, soit en totalité, au renouvellement des haies, sachant qu'il est prévu de remplacer le tout à plus ou moins long terme.

*Le nouvel aménagement du cimetière
et du monument aux morts*



Secrétariat de mairie



La téléphonie de la mairie a été remise au goût du jour. Il n'avait pas évolué depuis la construction de la mairie, en 1974. Il subsistait encore l'ancien « inverseur » qui permettait à Monsieur le Maire de téléphoner depuis son bureau. Bien sûr, pendant ce temps, la secrétaire ne pouvait ni passer de coup de fil, ni en recevoir, ni même naviguer sur internet.

Qu'à cela ne tienne : aujourd'hui, la secrétaire dispose d'un vrai standard téléphonique avec deux lignes indépendantes d'internet. La garderie ainsi que l'école sont désormais reliées en interne à la mairie. Un câblage a été mis en place entre les trois sites. Le tout pour la somme de 4999,88 € et une économie de 500 €/an sur l'abonnement et les consommations.

Regroupement Intercommunal Beaupont-Domsure

L'année scolaire 2010-2011 en quelques chiffres

Effectif stable pour l'ensemble du RPI : 112 élèves répartis en 5 classes

Beaupont :

Classe de Mme Venet :

20 élèves (6 CP + 14 CE1)

Classe de Mme Robert :

21 élèves (CE2)

Classe de Mme Cornélius :

23 élèves (13 CMI + 10 CM2)

Domsure :

Classe de Mme Brunet :

30 élèves (6 TPS + 12 PS + 12 MS)

Classe de Mme Dilhalaoua :

18 élèves (12 GS + 6 CP)

Quelques nouveautés :

- Les 6 élèves en Toute Petite Section ne feront leur rentrée qu'à 3 ans révolus
- Les enfants scolarisés à Domsure ont découvert des aménagements réalisés pendant les vacances d'été :

- Réfection du plafond et des luminaires dans la classe des grands
- Abaissement du plafond, changement des luminaires, aménagement d'un placard mural, réfection des peintures dans la salle de jeux.

Le tout pour une somme de 17 066,71 Euros

- Les enfants scolarisés à Beaupont ont réintégré les locaux du restaurant scolaire en janvier 2010 avec une nouvelle organisation : deux services ont été mis en place d'où l'embauche pour la commune de Beaupont d'une seconde personne pour la surveillance de l'interclasse.



Les classes de Beaupont à la rentrée



Classe de Mme Brunet



Classe de Mme Dilhalaoua



La nouvelle cantine de Beaupont

Affaires en cours

Lotissement

Des nouvelles du Lotissement « Le Clos de la Parnelle »

3 parcelles ont été vendues pour une somme globale de 101 955,00 euros (Budget annexe lotissement). Deux maisons sont déjà en construction.



Revitaliser et favoriser la mise en valeur environnementale de l'habitat dans les centres-bourgs

Lors d'une séance du conseil municipal, ce dernier a donné son accord pour que les propriétaires du centre-bourg du village puissent bénéficier de subvention dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes, Bresse, Revermont, Val de Saône.

Cette action concerne exclusivement des travaux de façade ou de toiture.

Le montant de la subvention prise en charge par le syndicat s'élève à 8 euros le m², dans la limite de 100 m², et pour la commune à 4 euros le m².

Pour bénéficier de la subvention, les travaux doivent être terminés et payés avant le 20 octobre 2011.

Le Conseil Régional, dans le cadre de sa politique d'aménagement, d'animation et des actions générales du Contrat de Développement Rhône-

Alpes, Bresse, Revermont, Val de Saône, a délibéré favorablement pour accorder la subvention, par l'intermédiaire du Syndicat Mixte Bresse, Revermont, Val de Saône.

Ce syndicat se compose de six Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont, la Communauté de Communes de Coligny, et trois chambres consulaires, avec pour vocation : la signature de toute procédure contractuelle ayant pour objet le développement de son territoire.



Station d'épuration

Rapport de visite de la station le 23 novembre 2010 par le SATESE :

- La concentration des eaux brutes est fortement diluée.
- L'entretien de la végétation des abords du site est très satisfaisant.
- Les roseaux sont correctement développés sur les deux étages.
- Les roseaux ont été faucardés sur les différentes cellules.
- Les performances épuratoires de cette unité sont remarquables mais sont minimisées par le fort taux de dilution des eaux brutes.



Présentation de la station lors de la porte ouverte

Diagnostic
Assainissement
Collectif



Réunion Publique du SPANC

(Service Public d'Assainissement
Non Collectif)

A l'initiative de la Communauté de Communes et de la Sogedo, chargé de mission, une rencontre avec les propriétaires d'habitation avec installation d'Assainissement Non Collectif était organisée le 13 octobre 2010. Un public nombreux était présent pour écouter le président de La Communauté de Communes rappeler l'obligation et la nécessité de la mise en place du SPANC (voir bulletin municipal 2010).

Les techniciens de la Sogedo présentaient, quant à eux, leur entreprise, leur mission et les moyens techniques qui existent actuellement sur le marché pour se mettre en conformité avec la loi.

La mission de la Sogedo est d'établir un diagnostic de toutes les installations d'assainissement non collectif, de faire un état des lieux pour la Communauté de Communes. Sur notre commune, cette étape devrait se faire fin 2010, début 2011, chaque propriétaire étant prévenu à l'avance pour être présent lors du passage du technicien.

Une redevance de 31 euros par an, pendant 8 ans, destinée à couvrir les charges de réalisation de l'état des lieux, sera due par le propriétaire.

De nombreuses questions terminèrent le débat de cette soirée.



La déchetterie intercommunale

HORAIRES D'OUVERTURE

HIVER

du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h
Mercredi	9h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi		14h - 17h
Samedi	9h30 - 12h	14h - 17h

ETE

du 1^{er} avril au 30 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h30
Mercredi	9h30 - 12h	14h - 18h30
Vendredi		14h - 18h30
Samedi	9h30 - 12h	14h - 18h30

La collecte des ordures ménagères résiduelles

A partir du 1^{er} janvier 2011, les tournées de collecte des ordures ménagères résiduelles se feront toujours les lundis, mardis et jeudis matins mais avec une nouvelle organisation et selon les communes, une modification totale ou partielle ou aucun changement.

Pour la commune de Domsure, le jour de la collecte est le mardi.

PETITS RAPPELS :

- les sacs poubelles hermétiquement fermés et/ou les bacs roulants doivent être déposés le matin de la collecte ou au plus tôt la veille au soir.

- les bouteilles en verre, le papier, les emballages ménagers **sont à déposer dans les colonnes de tri sélectif (PAV)**.

- les déchets verts, le carton, les piles, les ampoules... **sont à déposer à la déchetterie**.

En cas de tri non effectué, les sacs ne seront pas collectés.

Renseignements :
Communauté de Communes du Canton de Coligny
Tél. : 04.74.42.04.76

Événements 2010

40^e anniversaire de l'Union Sportive Domsure Beaupont

Eh oui ! Déjà un long parcours.

Fondé en 1970 sous l'investigation de Mr Paul Michel, Maire, et de Mr André Delay, 1^{er} président, le club connaîtra six présidents, jouera au plus haut niveau départemental (excellence de district) en 1990, comptera jusqu'à 4 équipes seniors, qui se distingueront également en coupe Faivre et Mollard, et des équipes jeunes toutes catégories. Cette saison, une seule équipe évolue en catégorie seniors. Les jeunes sont regroupés dans l'Entente Cantonale Coligny-Domsure-Marboz.

C'est le samedi 5 juin 2010 que le club avait convié toutes les personnes ayant de près ou de loin participé à la vie de l'USDB. Une exposition de photos des moments forts, l'exposition des différents maillots (mais toujours bleus et noirs), un apéritif suivi d'un repas permettaient à tous d'évoquer des souvenirs

communs dans une ambiance très amicale. Il fut aussi question de l'avenir du club et des projets de manifestations. Un match « anciens joueurs » contre « joueurs actuels » animait l'après-midi avec des supporters enthousiastes.



Exposition des différents maillots

Inauguration de la crèche Car'Hibou

Le 11 juin 2010 a eu lieu l'inauguration des structures « Petite Enfance » de la Communauté de Communes du Canton de Coligny dont la micro crèche Car'Hibou en présence des financeurs que sont la MSA, la CAF et le Conseil Général.

Pour utiliser les services de la Petite enfance sur notre territoire, s'adresser auprès de :

- **ISABELLE BADOUX** directrice des structures :

Caram'bole : Multi accueil « Le Poiasiat »

01370 BENY - Tél : 04.74.30.41.53

carambole1@orange.fr

Renseignements et inscriptions :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h :

Car'Hibou : Micro crèche « Le Bourg »

01270 DOMSURE - Tél : 04.74.24.73.07

carhibou@orange.fr

- **CARMEN PÉREIRA**, animatrice du Relais Assistantes

Maternelles : CoRAMel

Tel : 04 74 42 33 04 / 06 24 67 90 49

HORAIRES micro crèche : de 7h30 à 18h30 du lundi au jeudi
et de 7h30 à 18h00 le vendredi



Inauguration de la micro-crèche



Atelier peinture à Car'hibou

Rappel : La micro-crèche est à votre disposition pour un mode de garde régulier ou très occasionnel (par exemple : pour les petites vacances, le temps d'un rendez-vous ou de faire vos courses...)

Cérémonie au monument des fusillés aux Lusy du 18 juin 2010

Lors de cette cérémonie, trois anciens combattants de la guerre 39-45, ont reçu un diplôme d'Honneur des mains de Michel Pirat, Maire, au nom du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Les récipiendaires sont :

Mr Jean Billet, né en 1925, entré au maquis en juin 1944 dans le Revermont, puis vers les Savoie. Le 1^{er} février 1945, il part dans les Hautes-Alpes, l'Italie puis l'Autriche. Il ne sera de retour à Domsure qu'en décembre de la même année.

Mr Marcel Bocquillod, né en 1922, rejoint le maquis en 1944 dans le Jura, puis les Savoie, l'Italie. Il sera démobilisé à l'automne 1945.

Mr Armand Michel, né en 1913, mobilisé le 2 septembre 1939 à Belley, dans les Zouaves. Il part au Front dans le Nord près de la frontière belge le 13 octobre 1939. Le 28 mai 1940, son régiment bat en retraite et il est fait prisonnier par les Allemands le lendemain. Après avoir traversé la Belgique, le nord de l'Allemagne pour arriver près de Stettin (aujourd'hui ville polonaise), il passera 5 ans de détention dans une ferme. Il sera libéré par les Russes le 29 mai 1945 et de retour à Domsure en juin 1945.



Remise du diplôme d'honneur aux Anciens Combattants

Tour de France : DOMSURE dans le peloton de tête



Le passage de la caravane

Evènement du siècle ce samedi 10 juillet 2010, le Tour de France fait un bref passage dans le Nord du département de l'Ain. DOMSURE fait partie des rares communes traversées lors de la 7^{ème} étape de 165,50 kms, qui mène les coureurs de Tournus aux Rousses.

Cette étape, qualifiée de « moyenne montagne » avant d'attaquer la première difficulté, la « côte de l'Aubépin », a vu Sylvain CHAVANEL terminer la journée en apothéose : vainqueur d'étape et nouveau maillot jaune. Malgré tout, les vainqueurs du jour sont tous les acteurs qui font le spectacle et nous enchantent, du plus petit au plus âgé.



Le peloton de tête



La traversée du village

La pollution de l'eau des réseaux Bresse Revermont

La pollution du réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat Bresse Revermont a débuté le jeudi 9 Septembre, suite à un appel d'un abonné de la commune de Marboz signalant une odeur d'hydrocarbure à son robinet.

Immédiatement, un agent Sogedo s'est rendu à la station de pompage de Salavre où une forte odeur d'hydrocarbure se faisait sentir également.

Il respecte alors les procédures d'urgence en stoppant la station, en prévenant les services de l'ARS (Agence Régionale de Santé Rhône Alpes) pour effectuer des analyses et en faisant vidanger les réseaux par des bouches incendies et vidanges.

Pendant une bonne partie de la journée, un bon nombre d'abonnés n'avait plus d'eau à leur robinet, le temps de réalimenter ce réseau par un achat d'eau de secours au Syndicat ASR (Ain Suran Revermont) à Meillonas.

Dans le même temps, toute une organisation de distribution d'eau en bouteille est mise en place, avec la précieuse aide des communes, pour palier au manque d'eau potable de cette première journée.

Le vendredi 10 Septembre, au matin, les résultats d'analyses de l'ARS confirment une présence d'hydrocarbure dans l'eau.

La pollution sera présente dans le réseau pendant 13 jours ; le seul moyen pour l'évacuer est de procéder à des vidanges avec de l'eau du Syndicat d'ASR.

Pas moins de 25 000 m³ furent nécessaire à cette opération.

Pendant cet épisode de pollution, 9 semi-remorques de 16 600 bouteilles seront distribuées aux abonnés soit à peu près 225 000 litres d'eau.

Suite à un bon nombre d'analyses journalières de l'eau, en concertation avec l'ARS et la préfecture de l'Ain, la conformité de l'eau du robinet est revenue à la normale le 22 Septembre.

Toutefois la station de pompage de Salavre restera à l'arrêt le temps d'effectuer des analyses complémentaires au niveau des sources, en période de pluie, et d'installer une sonde de mesure en continu des hydrocarbures permettant de suivre en temps réel la présence ou non de cette substance dans l'eau.

A la moindre alerte, la sonde permettra d'arrêter immédiatement et automatiquement la station de pompage de Salavre.



La distribution d'eau en bouteille

Diplôme de fleurissement

Félicitations à notre équipe de bénévoles, pleine de bonne volonté qui s'active tout au long de l'année pour :

- choisir et commander les plants en début d'année
- préparer le terrain et les jardinières
- planter au mois de Mai
- traiter, arroser et ôter les fleurs fanées
- arracher et stocker certains plants
- participer à diverses réunions.

Remarquée par le jury de la Route Fleurie de la Haute Bresse, notre commune a reçu le « Diplôme de Reconnaissance » au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 5 novembre à Pont-de-Vaux et à laquelle participaient trente communes de trois Communautés de Communes qui sont : Pont-de-Vaux, Saint-Trivier-de-Courtes et Coligny.

Selon une grille d'appréciation, trois catégories de Diplômes sont décernées : Le Diplôme d'Honneur, le Diplôme de Reconnaissance et le Diplôme d'Encouragement.



ASSOCIATIONS

Évènement

Comité des fêtes



Pour l'édition 2010 de la fête patronale, le nouveau Comité des Fêtes a remis au goût du jour les **Courses Pédestres**. Malgré un temps maussade, une quarantaine de coureurs prenait le départ des 10 kilomètres du Tour des Terres du Cul (Nom des parcelles de terrain qui sont traversées par le sentier). Précédemment, trois courses enfants (les microbes, les enfants et les adolescents) s'étaient disputées dans une ambiance animée et conviviale et chacun était récompensé de ses efforts.

Ce programme, déjà inscrit au Comité Départemental, sera réitéré en 2011, avec en plus, une course de 5 km.

Garderie périscolaire « Les p'tits BeauDoms »

A compter de ce jour la garderie périscolaire change de numéro de téléphone.

Ainsi, pour joindre la garderie vous pouvez désormais appeler le **04 74 51 46 58**.

Le téléphone est muni d'un répondeur vous pouvez donc laisser un message à l'animatrice.

- **Tarifs :**

Les heures de garde sont facturées à la demi-heure, 1.30€ la demi-heure.

- **Heures d'ouverture :**

Tous les jours d'école de 7h à 8h45 et de 16h25 à 18h30.

- **Garde :**

Le prévisionnel de garde doit être fait la semaine avant que l'enfant vienne à la garderie et doit être payé d'avance.



Associations communales et intercommunales 2010

Union Sportive Domsure-Beaupont, USDB,	Gilles SUEUR	04 74 51 22 90
Sou des Ecoles,	Sophie VICHERD	04 74 51 27 30
Loisirs et Amitié,	Claudette MONTILLOT	04 74 42 70 68
Comité des Fêtes,	Michel PAUGET	04 74 51 21 60
Société de Pêche,	Georges PUTHET	04 74 51 21 47
Société de Chasse,	Jean-Pierre MOREAU	
Anciens combattants,	Sylvain JOLY	04 74 51 22 88
Espérance Beaupont-Domsure,	Guy MOREL	04 74 51 22 20
Association Mosaïque,	Alice MIGUERIAN	04 74 51 28 77
Cantine Scolaire,	Jérôme COMMARET	04 74 51 25 68
Les P'tits BeauDoms,	Anne-Lise MONTLEONE	
Comité de Fleurissement,	Brigitte BILLET	04 74 51 20 15
Amicale Tennis Beaupont-Domsure	Sébastien VICHERD	04 74 51 27 30

Ecole de musique de canton de Coligny



L'école de musique intercommunale propose **des cours de formation musicale** (collectifs) et **instrumentale** (individuels) à toute personne désireuse d'apprendre la musique (enfant dès 7 ans ou adulte sans limite d'âge).

Les cours sont dispensés à Coligny et à Marboz.

Instruments enseignés :

clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.

Les inscriptions ont lieu en septembre.

La prochaine audition aura lieu le :
Samedi 19 février 2011 à 20H15 à Marboz.

Contact :
Bernard PONCIN
Tél. 04 74 51 01 35



Etat civil

Naissances :

Le 7 avril :
Théo BILLET-DARNAND
Fils de Lilian BILLET et de Nathalie DARNAND
La Croix

Le 27 avril
Juliette PONT
Fille de Charly PONT et Oriane CHAPUT
Le Bourg

Le 20 Novembre
Alban DA SILVA FREITAS
Fils de Mickaël DA SILVA FREITAS
et de Véronique FLOCHON
Arboz

Mariages :

Le 10 Juillet
Pierre ROY et Emmeline GAILLARD

Le 21 Août
Pierre-Aymar BERNARD DE DOMPSURE
et Sabina BLASZCZYK

Décès :

Le 16 Février
Marie Lucienne VITTE épouse GUICHON,
95 ans

Le 20 Février
Monique NURY épouse MARTINEZ,
78 ans

Le 7 avril
Ernest CHANEL,
83 ans

Le 4 juillet
Colette PIRAT épouse DESBORDES,
82 ans

Le 5 Août
Robert GAILLARD, dit Schuman,
70 ans

Le 26 Août
Paul PIRAT
85 ans

Le 18 Décembre
Marthe BUCHAILLAT épouse BORGES,
86 ans



Nécrologie

Le plus jeune résistant de France nous a quittés

Robert Gaillard était né le 26 décembre 1939 au hameau de Bevey à Beaupont où ses parents Camille et Marguerite étaient cultivateurs. Il est alors le 4ème d'une famille de 8 enfants : 4 garçons et 4 filles. La vie à la ferme est modeste. Les religieuses de l'orphelinat St Joseph tout proche perçoivent les difficultés de cette famille et le désarroi de Mme Gaillard pour élever ses enfants. Alors, les Sœurs sont d'une grande délicatesse et bonté pour aider et soutenir cette famille. Les enfants Gaillard se rendent bien sûr au catéchisme et aux offices religieux à la chapelle St Joseph où ils feront d'ailleurs leur communion. Mais ils apprécient surtout les pâtisseries confectionnées par les Sœurs. Le petit Robert Gaillard est sou-

vent lui aussi dans les enceintes de l'orphelinat. Il n'est âgé que de 4 ans lorsqu'un hôte de marque de l'orphelinat St Joseph se prend de sympathie pour lui. Nous sommes en 1944. Le sénateur français Robert Schuman originaire de Metz, évadé d'Allemagne où il était prisonnier, vient se cacher à l'orphelinat de Bevey où son ami l'abbé Guerber lui-même exilé est aumônier. Robert Schuman, dans la clandestinité et sous une fausse identité, peut continuer ses activités de résistant à l'occupant allemand. Mais en cette période redoutable la prudence est de mise. Les courriers et les informations destinés à la Résistance et concernant l'emplacement des forces ennemies doivent être transmis dans la plus grande discrétion, sans que personne ici au village et dans les environs ne se doute de rien.

Un jour les Sœurs de l'orphelinat confectionnent au petit garçon un tablier. Robert Schuman part alors chaque jour en promenade aux environs de Bevey avec le jeune garçon désormais revêtu de son tablier. Le petit Robert Gaillard était loin de se douter qu'il devenait à ce jour le plus jeune résistant de France. En effet, cette balade quotidienne n'était pas un parcours de santé. Robert Schuman accompagné du jeune enfant allait relever au creux d'un arbre, non loin du pont du Solnan, les courriers destinés aux forces alliées en Angleterre. Robert Schuman déposait alors les précieuses missives dans la poche du tablier du petit Gaillard qui considérait maintenant son aîné comme son « grand-père ».

Les mois passèrent et parfois Robert Schuman confiant envers ce jeune enfant le laissait aller seul chercher les courriers secrets au creux du vieux saule. Ainsi pendant plusieurs mois le jeune Robert Gaillard fut un proche soutien de Robert Schuman dans sa lutte secrète contre l'envahisseur. En cette période redoutable, les résistants ne devaient pas s'attarder longtemps au même endroit. Afin de ne pas attirer l'attention de la gestapo et de la milice et de menacer ainsi les Sœurs et les orphelins de la maison St Joseph, Robert Schuman, grand résistant doit fuir plus loin.

Après la libération et jusqu'à sa mort en 1963, Robert Schuman, ministre des finances et père de l'Europe se souviendra toujours de l'accueil des religieuses de Bevey et de son jeune camarade Robert Gaillard auxquels il manifestera plusieurs fois son soutien et sa générosité. Désormais, pour les habitants de la région, Robert Gaillard ne sera plus connu que sous le nom de SCHUMAN en souvenir de son implication auprès du grand résistant qui séjourna à Bevey. Notre Schuman est décédé le jeudi 5 Août 2010.



Qui suis-je ?

Réponse lors de l'apéritif offert par la municipalité le samedi de la Vogue (30 avril).

